

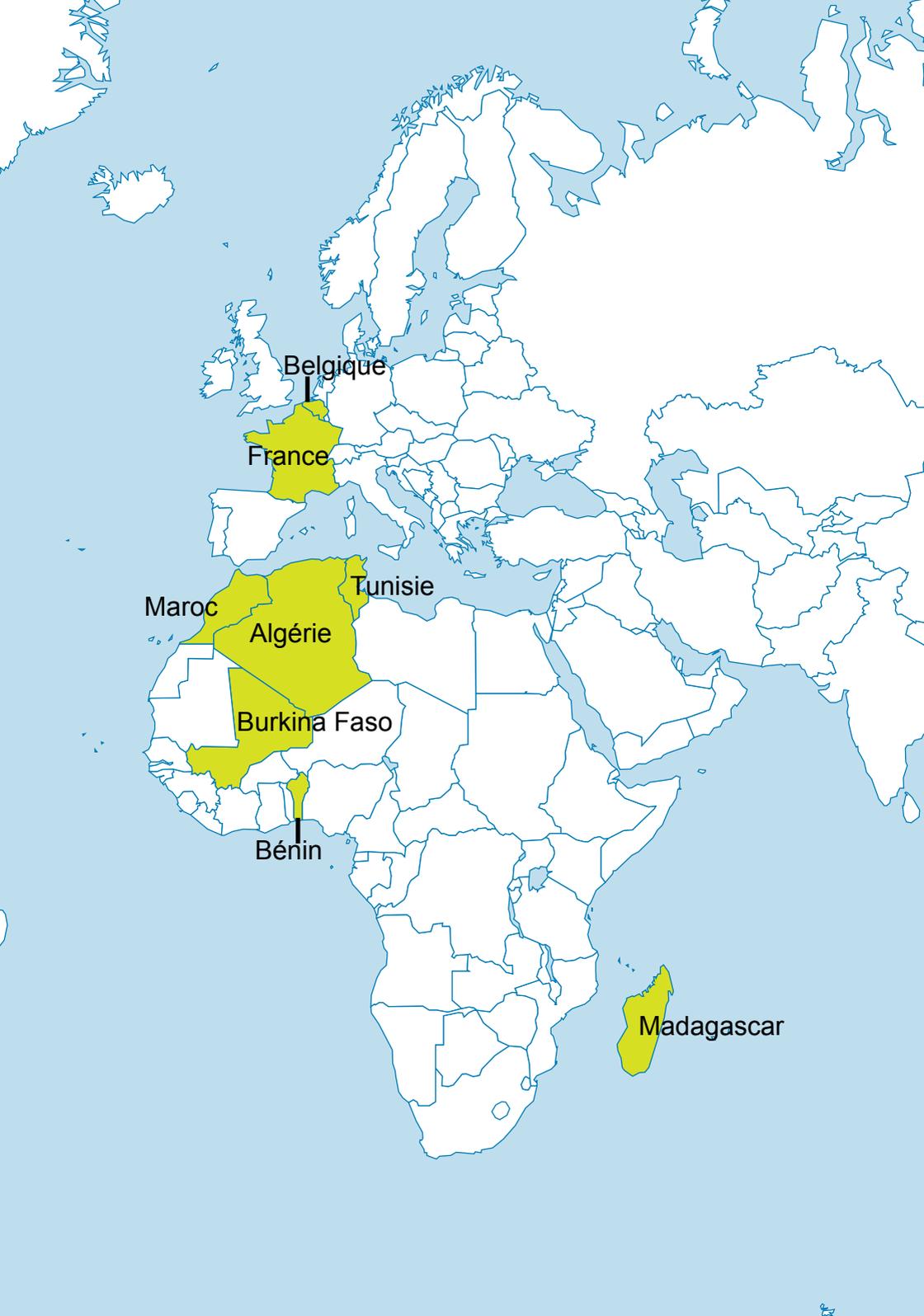


L'ÉDUCATION, C'EST L'AVENIR

.....
Déclaration pour une éducation émancipatrice



Ligue Internationale
de l'Enseignement,
de l'Éducation
et de la Culture Populaire



Belgique

France

Maroc

Algérie

Tunisie

Burkina Faso

Bénin

Madagascar

Cette déclaration est l'aboutissement d'un travail mené par la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Culture Populaire (LIEECP). Elle s'inscrit dans le cadre du cycle des Objectifs du millénaire pour le développement qui s'est achevé en 2015. Forte de membres présents dans 16 pays d'Europe, d'Afrique, de l'océan Indien, et d'Amérique latine, la Ligue internationale développe des projets d'accès à l'éducation pour toutes et tous dans le monde. Privilégiant une vision holistique de l'éducation, elle considère que celle-ci doit être pensée dans sa globalité (éducation formelle, non formelle, enseignement supérieur, formation professionnelle...). Ce document reprend les grandes lignes des choix politiques et stratégiques de la Ligue internationale et de ses membres. Il garantit la position spécifique et les visions communes de chaque membre.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à nous retrouver sur notre page Facebook (Ligue Internationale de l'Enseignement) et sur le site Internet de la Ligue Internationale (ligue-internationale.laligue.org).

David Lopez, secrétaire général de la Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Culture Populaire.

SOMMAIRE

« L'éducation, c'est l'avenir » : déclaration de la LIEECP pour une éducation émancipatrice 4

Fiches actions illustrant la déclaration

Algérie : Améliorer l'apprentissage en langue étrangère 6

Belgique : Ateliers de français pour les parents d'origine étrangère 8

Bénin : Renforcer le niveau de lecture 10

Burkina Faso :

- Une meilleure hygiène pour six écoles primaires 12
- Trente enseignants formés au français..... 14

France : Sensibiliser au tri sélectif 16

Madagascar :

- Élaborer collectivement des règles de vie 18
- Sensibiliser les jeunes à leur héritage culturel..... 20

Maroc : Améliorer les cadres scolaire et périscolaire d'un lycée..... 22

Tunisie : Enseigner les langues et le « vivre ensemble » à travers la lecture 24

“ L’ÉDUCATION, C’EST L’AVENIR ”



Déclaration pour une éducation émancipatrice

« *Quand un enfant ne va pas à l'école, c'est tout un peuple qui ne grandit pas.* »
Cheikh Anta Diop

La Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Culture Populaire (LIEECP) place l'enfant au centre de l'action éducative et affirme que l'éducation doit être assurée dans le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des Conventions internationales relatives aux droits de l'homme et de l'enfant.

La LIEECP est constituée d'organisations non gouvernementales et de partenaires adhérents de plusieurs pays qui œuvrent dans les domaines de l'apprentissage et de l'éducation à la citoyenneté, de l'environnement et du développement durable.

La LIEECP s'engage à promouvoir une éducation de qualité pour toutes et tous, de l'enfance à l'âge adulte, en insistant sur le rôle fondamental de la pluralité de ses formes (formelle, non formelle, informelle), dans la volonté de construire une société démocratique, équitable, solidaire et respectueuse de chacun.

La LIEECP rappelle que l'identité de l'enfant se construit au regard de l'histoire et des institutions de son pays et se nourrit de ses racines culturelles. L'éducation doit considérer la pluralité des cultures et identités de chaque région et permettre de s'ouvrir sur le monde, dans un esprit de paix et de tolérance.

Les enfants sont au cœur du processus éducatif, car éduquer, c'est à la fois transmettre et transformer la société.

La LIEECP entend participer à la formation de « citoyens du monde » épanouis, éclairés et responsables agissant ensemble selon le principe de laïcité et se préoccupant de notre planète et de son devenir.

Les éducations permettent à tous et à chacun de participer aux débats et aux décisions, de devenir et d'être citoyen pour enfin contribuer efficacement à la construction d'une société plus juste.

L'éducation à la citoyenneté vise à responsabiliser les individus quant à leurs droits et devoirs ; elle les éduque au respect de l'autre.

La LIEECP s'engage à lutter contre toutes les discriminations qui font obstacle à l'accès à l'éducation. Il est en effet nécessaire d'offrir aux filles et aux garçons les mêmes chances, les mêmes accès au droit à l'éducation.

En plus d'un accès à l'éducation garanti pour toutes et tous, le maintien de l'ensemble des enfants dans un cursus scolaire complet doit être assuré. À ce propos,

la LIEECP insiste pour que tous les systèmes éducatifs permettent aux enfants d'acquérir les apprentissages nécessaires à la vie d'adulte.

Tout jeune quittant le système éducatif doit être doté d'acquis suffisants et porteurs de sens. Face à la montée du décrochage scolaire et l'abandon des études, la LIEECP invoque la nécessité de penser des politiques éducatives et sociales performantes.

La LIEECP promeut une éducation qui joue pleinement son rôle d'ascenseur social et contribue à une plus grande mixité entre les individus. L'éducation ne doit pas transformer les inégalités sociales en inégalités d'apprentissage. Elle doit être un outil de développement personnel de chaque enfant.

La LIEECP affirme que pour faire évoluer favorablement l'accès de tous à une éducation de qualité, il est indispensable d'impliquer dans le processus l'ensemble de la communauté éducative, c'est-à-dire tous les acteurs responsables de l'éducation des enfants qui doivent collaborer activement et dans un climat de confiance.

Afin d'accompagner au mieux les enfants dans leur cursus éducatif et scolaire, la LIEECP insiste pour que les acteurs de l'éducation reçoivent une formation initiale et continue de qualité, adaptée au contexte sociétal et favorisant l'expérimentation sur le terrain.

La LIEECP appelle les pouvoirs publics à exercer un contrôle renforcé sur les politiques éducatives de toute institution, publique comme privée. Ceux-ci doivent être les garants d'un service d'éducation de qualité, ouvert et accessible à toutes et tous, en dialogue permanent avec la communauté éducative.

De plus, le développement des politiques éducatives doit être soutenu par des stratégies et actions qui visent également à améliorer les politiques de santé et de nutrition, d'environnement et de développement durable.

Les éducations – formelle, non formelle, informelle – que la LIEECP appelle de ses vœux ont une portée universelle et se nourrissent d'humanisme, d'esprit d'ouverture et de respect de l'autre. La LIEECP promeut la prise en compte de cette pluralité d'éducation pour réfléchir à des modes de pilotage partagé et participatif et contribuer à la construction d'une citoyenneté mondiale.

ALGÉRIE

Association de tourisme, loisirs, échanges de jeunes et développement durable (ATLED)

Améliorer l'apprentissage en langue étrangère

Contexte et besoins identifiés : en Algérie, on observe des disparités entre les élèves du nord et ceux du sud, notamment dans l'apprentissage et la maîtrise de la langue française, ce qui constitue un frein pour la poursuite des études enseignées le plus souvent en français. On note ainsi un manque de développement culturel et interculturel et des lacunes dans la maîtrise de la langue française chez les élèves du sud algérien.

Objectifs

→ Développer le niveau d'instruction en langues étrangères, et notamment l'apprentissage de la langue française auprès des élèves du sud pour lesquels le français est une deuxième langue après l'arabe.

→ Amener les élèves du sud à maîtriser la langue française aussi bien que leurs camarades du nord de l'Algérie, et diminuer ainsi les inégalités d'accès aux études secondaires et supérieures ; la langue principale d'enseignement étant le français.

Description de l'action

● **Lieu** : Béni Abbès.

L'ATLED, en tant qu'acteur œuvrant à la promotion de l'action éducative, a choisi de proposer des cours supplémentaires en langue française dans le centre culturel de la ville.

● **Date et durée** : un semestre du 2 janvier 2016 au 6 juin 2016.

● **Partenaires** : la Maison départementale de la jeunesse, le public et les parents.

● **Public** : les élèves pauvres dont les parents sont au chômage, les élèves orphelins et plus généralement les élèves issus de milieux défavorisés.

● **Effectif** : 72 élèves.

● **Conditions matérielles de réalisation de l'action** : la réalisation de l'action nécessite la mise à disposition de matériel pédagogique pour les enseignants et les élèves : stylos, crayons, papiers, livres en français, et manuels de grammaire, vocabulaire et orthographe.

● **Financement de l'action** : l'action a été financée par la générosité de la population locale et la Maison départementale de la jeunesse : des parents commerçants ont aidé à financer les livres et la Maison départementale de la jeunesse a contribué à financer les crayons, les stylos et mis à disposition des tables pour ce travail ponctuel.

● **Déroulement de l'action** : l'action s'est déroulée au centre culturel de la ville, chaque fin de semaine. Des enseignants volontaires et bénévoles ont travaillé hors temps scolaires pour la mise en œuvre de ce projet. Cette action a été appréciée par les parents, en particulier ceux des enfants défavorisés. Les autorités locales ont effectué une mission de suivi pendant le déroulement de cette action et sont satisfaites de ce travail de bénévolat visant à promouvoir une éducation de qualité pour toutes et tous, de l'enfance à l'âge adulte.

● **Apports de l'action** : cette action a eu deux impacts importants. Les élèves ont bénéficié d'un apprentissage de la langue française, et leur niveau dans cette langue s'est amélioré. Leur niveau général d'instruction a ainsi augmenté par rapport aux années précédentes. L'autre impact positif est la reconnaissance et l'appréciation de cette initiative par le public, les parents et même les autorités locales.

● **Difficultés rencontrées** : les ressources de l'association ne lui permettent malheureusement pas de répondre aux demandes de tous les parents : 72 élèves ont participé à cette initiative alors qu'il y avait 143 demandes.

● **Poursuite de l'action** : une suite à cette action est envisagée si des moyens financiers suffisants sont trouvés ; cela devrait permettre d'améliorer la qualité de l'action et de l'élargir à un plus grand nombre d'élèves.

● **Conclusion** : cette action s'est bien déroulée et a commencé à porter ses fruits. La faiblesse du niveau de la langue française au Sahara fait que les élèves saisissent la possibilité de participer à ce type d'action. De plus, les parents, responsables pédagogiques et autorités locales prennent de plus en plus conscience qu'éduquer, c'est à la fois transmettre un patrimoine et transformer la société.

Contact : Abdellatif Hedibi, président de l'association :
hedibi_abdellatif@yahoo.fr

BELGIQUE

Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente

Ateliers de français pour les parents d'origine étrangère

Contexte et besoins identifiés : en Belgique, le faible niveau de compétences des parents d'origine étrangère des milieux populaires ne leur permet pas de suivre facilement la scolarité de leurs enfants.

Objectifs

- Initier les parents dont les enfants sont en âge d'être scolarisés au français parlé et écrit, en particulier en relation avec l'éducation et la scolarité des enfants.
- Améliorer la communication entre les parents d'origine étrangère et l'établissement scolaire de leurs enfants.

Description de l'action

- **Lieu :** écoles et maisons de quartier de la région de Bruxelles.
- **Date et durée :** 9h/semaine par groupe durant l'année scolaire.
- **Partenaires :** les écoles des enfants dont les parents suivent les cours.
- **Public :** public populaire d'origine étrangère dont la connaissance du français écrit et parlé est inexistante ou très faible.
- **Effectif :** 8 à 20 personnes par groupe, 8 groupes et 8 écoles concernées dans 6 communes de la région bruxelloise.
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** les conditions matérielles pour réaliser l'activité sont : un-e animateur-trice, un local, des moyens didactiques.
- **Financement de l'action :** l'action a été financée par le programme de la Cohésion sociale de la Commission communautaire francophone de la région de Bruxelles.
- **Déroulement de l'action :** les groupes se réunissent en moyenne trois fois par semaine ; la moitié du temps est consacrée à des apprentissages, l'autre moitié à l'exploitation des acquis via des jeux de communication, la réalisation de projets, des excursions et des visites ainsi que des tables de conversation sur des sujets qui concernent l'éducation et la scolarisation des enfants.

● **Apports de l'action** : le projet a des effets concrets, non seulement sur le plan de l'acquisition de la langue, mais également sur le plan de l'intégration sociale et de la participation à la vie sociale.

Les impacts positifs de cette activité sont une meilleure connaissance de la langue, la découverte du pays d'accueil et des institutions concernées par l'éducation et la scolarité, la participation à la vie d'un groupe et la sortie de l'isolement, et enfin le renforcement de la confiance en soi.

● **Difficultés rencontrées** : il faut noter toutefois que les critères de subventionnement tendent à devenir plus stricts et à restreindre les financements à des cours de langue plutôt qu'à des projets d'intégration plus globaux dont l'apprentissage de la langue n'est qu'un aspect ; l'évolution démographique de la région bruxelloise a conduit à un manque de place dans les écoles qui a contraint la Ligue à organiser le projet en marge de l'école, dans des structures associatives, plutôt qu'*intramuros*. Le projet a dès lors moins d'impact sur l'intégration des parents dans la vie des écoles.

● **Poursuite de l'action** : cette action pourrait avoir une suite à savoir l'élaboration d'un référentiel spécifique en français langue étrangère par rapport aux thématiques de l'éducation et de la scolarité.

● **Conclusion** : ce projet est susceptible d'être étendu à toutes les écoles qui souhaitent améliorer la participation des parents à la scolarité des enfants en milieu populaire multiculturel.

Contact : Patrick Hullebroeck, directeur de la Ligue de l'Enseignement et de l'Éducation permanente : patrick.hullebroeck@skynet.be

BÉNIN

Conseil des activités éducatives du Bénin (CAEB), ONG reconnue d'utilité publique

Renforcer le niveau de lecture

Contexte et besoins identifiés : au Bénin, 80 % des élèves au sortir du CM2 ne savent pas lire et n'ont pas développé le plaisir de la lecture.

Objectifs

- contribuer à une meilleure maîtrise de la lecture de la part des élèves et au développement du plaisir de lire.
- renforcer les capacités pédagogiques des enseignants sur les techniques de tutorat et des coins lecture.
- sensibiliser les parents d'élèves et la communauté à accompagner leurs enfants en lecture.

Description de l'action

- **Lieu :** écoles primaires publiques de Dowa (Porto-Novo), Honvié, Malanhoui (Adjarra).
- **Date et durée :** cinq mois, de décembre 2012 à mai 2013.
- **Partenaire :** Solidarité Laïque.
- **Public :** écoliers du CI (classe d'initiation qui fait suite à l'école maternelle et qui précède le CP, et où la langue française est apprise) au CM2, enseignants desdits cours et parents d'élèves des établissements ciblés.
- **Effectif :** 1 800 écoliers, 36 enseignants, 3 000 parents d'élèves.
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** des livres (BD, contes, romans jeunesse...) ont été achetés, des caisses à livres ont été fabriquées, un module de formation, des dépliants de sensibilisation et autres outils de suivi et d'évaluation ont été élaborés.
- **Financement de l'action :** l'action a été financée en grande partie par le partenaire Solidarité Laïque (75 %). Le reste a été pris en charge par le CAEB.
- **Déroulement de l'action :** l'activité s'est déroulée en 9 étapes : 1. Élaboration d'un module de formation des enseignants ; 2. Élaboration d'un dépliant pour la sensibilisation des parents d'élèves ; 3. Rédaction et édition d'un livre de contes ; 4. Achat de livres ; 5. Formation des enseignants ; 6. Sensibilisation

des parents d'élèves ; 7. Mise en place du tutorat et des coins lecture dans les écoles ; 8. Suivi de la mise en œuvre des techniques (tutorat et coins lecture) ; 9. Évaluation de l'activité auprès de tous les bénéficiaires.

● **Apports de l'action** : cette action a permis aux enseignants d'expérimenter des stratégies innovantes et de renforcer leurs capacités pédagogiques. Elle a également permis aux parents d'élèves de se solidariser et de développer des stratégies pour aider leurs enfants à réussir à partir de la lecture. Quant aux élèves, ils se sont rassemblés autour du livre par petits groupes et ont développé le plaisir de lire et l'engagement à réussir.

● **Difficultés rencontrées** : des difficultés de deux ordres subsistent : le financement qui n'a pas pu couvrir tous les besoins et la difficulté à convaincre les enseignants de laisser les élèves emporter les livres à la maison.

● **Poursuite de l'action** : une suite de l'action est envisagée par la mise en place, dans chaque école, d'un comité en charge de pérenniser l'activité et par des échanges avec les autorités responsables de l'éducation, et la communauté pour la duplication de l'activité dans d'autres écoles.

● **Conclusion** : cette activité est porteuse pour tous les bénéficiaires (enfants, enseignants, parents) et en particulier pour les élèves qui ont amélioré leur maîtrise de la lecture, ont découvert le plaisir de lire seul ou à plusieurs, et ont développé leur esprit de solidarité et de « vivre ensemble ». Ils ont également fait des progrès dans leurs études.

Contact : Paul Loko, directeur exécutif du CAEB : caeb2007@yahoo.fr

BURKINA FASO

Association burkinabè pour les œuvres laïques (Abola)

Une meilleure hygiène pour six écoles primaires

Contexte et besoins identifiés : les conditions d'hygiène et d'assainissement ne sont pas toujours respectées dans les écoles et dans les villages du Burkina Faso, alors que les élèves se restaurent à la cantine scolaire. Cet état de fait constitue souvent une cause de maladies pour les élèves. L'action présente visait donc à améliorer les conditions d'hygiène, d'assainissement et de santé des élèves de 6 écoles dans 3 communes du Boulkiéméné : Nandjala, Poa et Ramongo.

Objectifs

- Participer à l'amélioration des conditions d'hygiène, d'assainissement et de santé des élèves.
- Favoriser la prévention de certaines maladies dans ces écoles et les communes dont elles relèvent de façon générale.

Description de l'action

- **Lieu :** 6 écoles des circonscriptions d'éducation de base de Nandjala, Poa et Ramongo.
- **Date et durée :** installation pendant l'année scolaire 2014-2015, avec une journée de cérémonie, le 19 mai 2015, qui a permis de valoriser le travail et l'implication des acteurs de ce projet.
- **Partenaire :** Solidarité Laïque.
- **Public :** deux membres par association de parents d'élèves (APE) par école, deux membres par association de mères éducatrices (AME) par école, le directeur de chacune des six écoles, les trois chefs de circonscription d'éducation de base concernés (Poa, Nandjala et Ramongo), les présidents des délégations spéciales des mairies des trois communes concernées, la directrice provinciale de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation du Boulkiéméné, la population de Ramongo.
- **Effectif :** 44 personnes invitées, quelques habitants du village de Ramongo venus par curiosité.
- **Bénéficiaires indirects :** plus de 4 000 élèves et leurs parents, et de façon générale les populations des trois communes.

● **Conditions matérielles de réalisation de l'action** : déplacement des organisateurs de Ouagadougou à Ramongo, location de véhicules pour transporter les lave-mains et les poubelles de Ouagadougou à Ramongo où la cérémonie de remise a eu lieu, puis location de taxis-motos pour le transport dans les différentes écoles.

● **Financement de l'action** : l'action a été cofinancée par Solidarité Laïque avec un apport de l'Abola. Les fonds ont servi à confectionner les kits de lave-mains et à acheter les poubelles, puis à les acheminer à Ramongo, commune choisie par la directrice provinciale pour la cérémonie de remise et de démonstration pour leur entretien.

● **Déroulement de l'action** : le projet a permis d'équiper en kits de lave-mains et en poubelles les classes, la cantine scolaire et les latrines de six écoles. Une cérémonie officielle, organisée le 19 mai 2015, a permis la signature d'une convention avec la direction provinciale de l'éducation et la remise des kits et des poubelles aux six directeurs d'école. Elle a rassemblé 44 invités ainsi que quelques habitants du village de Ramongo venus par curiosité. Cette cérémonie s'est accompagnée de séances de démonstration de lavage de mains, d'information sur les précautions à prendre quant au placement des fûts contenant l'eau, et de l'utilisation des lave-mains et de leur entretien.

● **Apports de l'action** : les élèves se lavent effectivement les mains avant de manger, après utilisation des toilettes à l'école comme à la maison. Cette habitude installée leur permet d'éviter certaines maladies causées par les mains sales et favorise leur pleine participation aux activités d'enseignement/apprentissage. Les personnels de cuisine, quant à eux, appliquent les règles d'hygiène et d'assainissement au niveau de la cantine scolaire. Enfin, au niveau des familles et dans les villages, les élèves sont les relais pour l'appropriation des bonnes habitudes d'hygiène et d'assainissement mises en pratique à l'école.

● **Poursuite de l'action** : pour poursuivre l'action, il pourrait être envisagé d'organiser un suivi dans les écoles concernées, un concours de salubrité avec ces mêmes écoles et de réaliser le même type de projet au profit d'autres établissements.

● **Conclusion** : l'Éducation de qualité pour tous (EQPT) est aussi conditionnée par une bonne santé des élèves, l'hygiène et un cadre agréable d'apprentissage. L'utilisation des lave-mains est un acte permanent de formation qui contribue à installer de bonnes habitudes d'hygiène au niveau des écoles et dont l'impact va au-delà du seul cadre scolaire. L'Abola se réjouit d'avoir pu réaliser cette action très appréciée par les différents acteurs.

Contact : Aminata Hien Fofana, secrétaire générale de l'Abola :
aminatafof2010@yahoo.fr

BURKINA FASO

Association burkinabè pour les œuvres laïques (Abola)

Trente enseignants formés au français

Contexte et besoins identifiés : les fondateurs des écoles privées recrutent des enseignants titulaires du Brevet d'études du premier cycle (BEPC) mais qui n'ont pas reçu de formation initiale. Ce manque de formation et leur niveau peu élevé sont des facteurs déterminants qui ont une répercussion inévitable sur la qualité de l'enseignement. Ces enseignants « se forment » en pratiquant et en suivant des cours organisés par des encadrants pédagogiques à titre privé. Après un certain nombre d'années, ils se présentent aux examens professionnels du CEAP puis du CAP (Certificat d'aptitude pédagogique) plus tard.

Pour réussir les activités d'enseignement/apprentissage, il est évident que cela requiert du praticien une certaine maîtrise de la langue d'enseignement qu'est le français.

Objectif

→ Contribuer à rehausser le niveau de maîtrise du français et de la rédaction administrative des enseignants des écoles privées qui souvent sont sans qualification ou n'ont que le CEAP.

Description de l'action

- **Lieu :** Ouagadougou, siège de l'Abola.
- **Date et durée :** un mois en avril 2010.
- **Partenaire :** Solidarité Laïque.
- **Public :** 30 enseignants venant de 10 écoles privées sans diplôme de qualification ou n'ayant que le Certificat élémentaire d'aptitude pédagogique (CEAP).
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** la réalisation de cette action nécessite : une salle, des chaises et des tables, un tableau, des fournitures individuelles et collectives, des manuels, et des cahiers remis à chaque participant à l'issue de la formation.
- **Financement de l'action :** l'action a été cofinancée par Solidarité Laïque avec un apport de l'Abola. Les fonds ont servi à organiser la session de formation, à acquérir les fournitures et certains documents, à préparer les cahiers des participants, à indemniser les formateurs.

● **Déroulement de l'action** : l'action s'est déroulée en plusieurs étapes : 1. Information des directeurs de 10 écoles privées des quartiers environnants du siège de l'Abola (Dapoya, Nemin, Tanghin, Paspanga) et recensement des enseignants concernés ; 2. Entretien entre organisateurs et participants ; 3. Tenue de la session de formation au cours de laquelle les participants ont été soumis à des exercices ; 4. Remise des cahiers aux participants ; 5. Bilan avec les participants ; 6. Bilan entre formateurs et organisateurs.

● **Apports de l'action** : les participants, de jeunes enseignants du privé ayant conscience de la nécessité d'améliorer leur niveau, sont réunis en sessions de formation. Celle-ci leur permet d'améliorer leur pratique en classe, de garantir leur réussite aux examens et concours professionnels, et de rédiger correctement les correspondances administratives en français.

● **Difficultés rencontrées** : le recensement des enseignants a posé problème, car certaines écoles privées ciblées comptent plus de volontaires que de places disponibles à la session de formation. Par ailleurs, certains participants, en plus de bénéficier de la formation, espéraient être défrayés de leur déplacement. Cette absence de prise en charge a conduit à une participation irrégulière de quelques enseignants.

● **Poursuite de l'action** : ce type de formation peut être envisagé avec en amont un recensement des besoins exprimés par les enseignants intéressés et une explication claire des conditions de participation afin que chacun y adhère en connaissance de cause.

● **Conclusion** : l'Éducation de qualité pour tous (EQPT) nécessite que les principaux acteurs que sont les enseignants bénéficient d'une formation conséquente (formation initiale et formation continue). Du reste, les participants ont exprimé leur satisfaction pendant le bilan de l'activité. L'Abola se félicite de la réussite de cette action.

Contact : Aminata Hien Fofana, secrétaire générale de l'Abola :
aminatafof2010@yahoo.fr

FRANCE

École primaire de Saône-et-Loire

Sensibiliser au tri sélectif

Contexte et besoins identifiés : après avoir constaté que l'habitat était non respecté, les poubelles non utilisées, le quartier sale et avec une très mauvaise image dans la ville, un travail de sensibilisation au tri sélectif a été réalisé avec les élèves d'une école primaire de Saône-et-Loire.

Objectif

→ Comprendre comment fonctionne le tri sélectif et prendre conscience de la nécessité de changer ses réflexes pour préserver la planète et maintenir son environnement propre.

Description de l'action

- **Lieu :** école publique dans un quartier difficile.
- **Date et durée :** année scolaire 2015-2016. Rédaction d'un projet de classe avec les élèves pendant une semaine, puis journée de ramassage des déchets avec tri et visite de la déchetterie.
- **Partenaire :** Parc immobilier municipal.
- **Public :** élèves d'école élémentaire.
- **Effectif :** 4 classes, soit environ 100 élèves.
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** prêt de gants et de pinces de ramassage puis bus pour aller visiter la déchetterie.
- **Financement de l'action :** l'action ne nécessitait pas de financement. La commune a mis à disposition le bus gracieusement.
- **Déroulement de l'action :** l'action s'est déroulée en plusieurs étapes : 1. Ramassage des déchets dans le quartier avec des intervenants municipaux ; 2. Tri des déchets devant les containers de tri ; 3. Réinvestissement en classe avec un projet « environnement, énergies renouvelables pour une planète propre » et apprentissage de la responsabilité pour des citoyens en devenir.
- **Apports de l'action :** l'action a permis de sensibiliser à la propreté et aux problèmes d'hygiène, d'améliorer la connaissance des outils donnés par la ville (différentes poubelles, tracts, etc.), et de respecter les programmes scolaires.

- **Difficultés rencontrées** : incompréhension de la part de quelques personnes qui ont vu dans l'action du ramassage une « promenade » alors que l'école est faite « d'abord pour apprendre à lire et à écrire ! ».
- **Poursuite de l'action** : cette action devrait déboucher sur un travail scientifique en classe abordant le cycle de l'eau, les économies d'énergie et l'électricité.
- **Conclusion** : partir d'un constat matériel avec une action réelle est particulièrement motivant pour les élèves qui ont le sentiment de faire une « bonne action générale » au service de l'intérêt public. Reste à espérer qu'ils entraîneront leurs parents dans ce comportement vertueux !

Contact : Ligue de l'enseignement de Saône-et-Loire (association) :
ligue71@laliguebourgogne.org

MADAGASCAR

Ligue de Madagascar de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire « Tsimialonjafy »

Élaborer collectivement des règles de vie

Contexte et besoins identifiés : dans toutes les collectivités éducatives se posent toujours des problèmes de discipline. La Ligue malgache a constaté que la participation de tous les membres de la collectivité à la définition des règles à respecter (en classe, dans la famille, en colonie de vacances, au sein d'une association...) favorise la compréhension de la discipline et facilite la prise de décision en cas de problème.

Objectifs

- Éduquer à la citoyenneté.
- Permettre à tous de participer aux débats et aux décisions.
- Responsabiliser les individus sur leurs droits et devoirs.
- Éduquer les personnes au respect de l'autre.

Description de l'action

- **Lieu :** colonie de vacances pour enfants à Foulpointe.
- **Date et durée :** du 08 au 23 août 2015.
- **Partenaires :** Umoval (Union malgache des œuvres de vacances laïques), section colonie de vacances des Ceméam (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active malagasy).
- **Public :** enfants de 6 à 17 ans.
- **Effectif :** 91 dont 83 issus de familles mixtes (franco-malagasy).
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** réservation d'une dizaine de bungalows de l'hôtel Le Vakoa pour l'hébergement, une grande salle servant de réfectoire, et une grande cour en bord de mer.
- **Financement de l'action :** le séjour de 83 des enfants a été financé par l'association Enfants Français de Madagascar et le reste grâce à la participation des parents.
- **Déroulement de l'action :** durant la première journée du 9 août 2015, des échanges au sein de groupes de vie (5 à 10 enfants encadrés par un animateur), puis par grands groupes (avec les responsables : directeurs, économes, cuis-

niers, animateurs) ont permis d'élaborer les règles de vie. En fin de journée, les enfants participent avec leurs animateurs, à la visualisation des règles établies par des dessins, des pictogrammes... et leur affichage aux bons endroits.

● **Apports de l'action** : plusieurs impacts positifs : une bonne connaissance des règles à respecter ; l'aptitude à travailler, s'exprimer, communiquer et argumenter ; des relations humaines plus détendues, entre enfants et adultes (plus de confiance) facilitant la prise en main des groupes ; plus de respect mutuel entre enfants et donc moins de conflits.

● **Difficultés rencontrées** : les enfants ayant participé à cette action via l'association EFM connaissent tous des difficultés sociales : abandonnés par l'un des parents (souvent c'est le père qui est rentré en France) ; parents divorcés ou en conflit permanent ; ou en addiction à l'alcool ou même à la drogue. Cela se traduit par des comportements parfois violents ou imprévisibles de la part des enfants. L'établissement collectif des règles de vie s'est révélé très bénéfique.

● **Poursuite de l'action** : cette action est renouvelée tous les ans pendant les vacances scolaires, mais en changeant de lieu et en partie d'équipe (personnel d'encadrement et de service). Les effectifs des enfants changent également en fonction de l'âge et des familles.

● **Conclusion** : la durée relativement longue (15 jours) de vie commune et organisée, a permis aux enfants de s'exprimer, de discuter et de décider, mais également d'assumer des responsabilités dans la vie quotidienne : services collectifs de mise du couvert, desserte, maintien de la propreté des lieux de vie. Ceci nous a permis de mesurer l'évolution des comportements des enfants, même les plus difficiles.

**Contact : Mireille Mialy Rakotomalala, présidente de la Ligue malgache :
mireille.rakotomalala@yahoo.fr**

MADAGASCAR

Ligue de Madagascar de l'enseignement, de l'éducation et de la culture populaire « Tsimialonjafy »

Sensibiliser les jeunes à leur héritage culturel

Contexte et besoins identifiés : dans les colonies de vacances organisées par la Ligue malgache, les enfants ont toujours exprimé leur besoin d'appartenance, de se sentir solidaire de la collectivité de la colonie elle-même, mais aussi de s'intégrer à la population locale, partager son histoire, ses cultures et identités pour se sentir en sécurité. C'est la raison pour laquelle la connaissance des lieux et de la population locale, de son histoire, de ses mœurs, coutumes et modes de vie doit servir de socle à l'élaboration du programme des activités durant le séjour. Elle aide l'enfant à s'identifier à sa nation.

Objectifs

- Aider les jeunes Malgaches à construire leur identité.
- Leur permettre de connaître l'histoire, les institutions et l'héritage culturel de leur pays.
- Cultiver chez eux la prise de conscience d'appartenance à un pays.
- Les éduquer au respect de l'environnement et à la diversité culturelle.

Description de l'action

- **Lieu :** colonie de vacances pour adolescents à Foulpointe.
- **Date et durée :** du 6 au 15 septembre 2015.
- **Partenaires :** Umoval (Union malgache des œuvres de vacances laïques), section colonie de vacances des Ceméam (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active malagasy).
- **Public :** lycéens de classe de 1^{re} étudiant la langue allemande de 16 à 18 ans.
- **Effectif :** 29 jeunes.
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** la réservation d'une dizaine de bungalows de l'hôtel Le Vakoà pour l'hébergement, une grande salle servant de réfectoire, et une grande cour en bord de mer.
- **Financement de l'action :** le séjour est entièrement financé par le CGM (Cercle germano malgache).
- **Déroulement de l'action :** la visite du Fort de Mahavelona s'est déroulée l'après-midi du 9 septembre 2015. Guidés par le gardien des lieux, pendant en-

viron 1h30, les jeunes ont découvert l'histoire et les techniques de construction de ce fort datant du début du XIX^e siècle (sous le roi Radama I) et qui a été le théâtre d'une des rares victoires de l'armée malgache sur les colonisateurs. Les jeunes ont été invités par la suite à exprimer, soit par un dessin, soit par un poème ou encore un texte court en allemand, leurs impressions sur ce qu'ils avaient vu et entendu.

● **Apports de l'action** : l'action a eu plusieurs impacts positifs : une meilleure connaissance de la région, du pays et de son histoire ; la prise de conscience d'appartenir à un pays riche d'histoire ; une occasion concrète pour les jeunes de tester leurs connaissances de la langue allemande ; et d'exprimer leur ressenti dans une langue qui n'est pas la leur.

● **Difficultés rencontrées** : les responsables de ce monument n'offrent malheureusement aucun document sonore ou écrit, si bien que les jeunes ont parfois du mal à imaginer les techniques de construction du rempart, ou encore le déroulement des différentes batailles qui s'y sont déroulées.

● **Poursuite de l'action** : cette action est renouvelée tous les ans en partenariat avec le CGM, mais en changeant de lieu et de public car l'activité est réservée à des élèves de classe de première.

● **Conclusion** : les possibilités de financement limitées pour les colonies de vacances ne permettent malheureusement pas de multiplier ce genre d'activité pour en faire bénéficier de façon équitable tous les enfants et jeunes du pays. On parle souvent d'une crise identitaire dans la construction de la nation.

Contact : Mireille Mialy Rakotomalala, présidente de la Ligue malgache :
mireille.rakotomalala@yahoo.fr

Association Chouala pour l'éducation et la culture

Améliorer les cadres scolaire et périscolaire d'un lycée

Contexte et besoins identifiés : les clubs socioéducatifs ne fonctionnent pas ; il manque une structure d'écoute et de conseil pour les élèves ; la bibliothèque a besoin d'être améliorée et renforcée ; la gouvernance du lycée est difficile faute d'enseignants suffisants sans compter l'absence d'association de parents d'élèves.

Objectifs

- Améliorer le cadre scolaire de l'établissement pour le bien-être des élèves et de meilleurs résultats.
- Améliorer l'accompagnement des élèves et leur permettre de renforcer leurs compétences dans divers domaines (artistiques, sociaux et communicatifs).
- Promouvoir la citoyenneté.

Description de l'action

- **Lieu :** lycée Mustapha Lamaani Hay Mohammedi, à Casablanca.
- **Date et durée :** six mois, de septembre 2014 à mars 2015.
- **Partenaires :** le lycée Mustapha Lamaani de Casablanca, la délégation du ministère de l'Éducation nationale Hay Mohammadi de Casablanca, et l'organisation CARE Égypte.
- **Public :** élèves du lycée, corps enseignant et administratif du lycée, parents d'élèves.
- **Effectif :** 1 300 élèves, 74 enseignants, 16 personnes du corps administratif.
- **Conditions matérielles de réalisation de l'action :** cette action nécessitait : une salle de réunion, un ordinateur, un vidéoprojecteur avec écran, des fournitures de bureau. Les réunions se sont déroulées dans une salle du lycée. Les formations ainsi que l'organisation de la restauration ont eu lieu à la Maison des jeunes.
- **Financement de l'action :** cette action a été cofinancée par l'association à hauteur de 25 % et par la Banque mondiale pour 75 %. L'équipement de la salle et le matériel didactique ont été pris en charge par l'association. La restauration, le déplacement et les honoraires des formateurs ont été financés par le bailleur (la Banque mondiale à travers CARE Égypte).

● **Déroulement de l'action** : le projet a duré six mois et s'est déroulé en plusieurs phases : un état des lieux de septembre à novembre 2014 ; l'élaboration du plan d'amélioration de décembre 2014 à février 2015 et la conférence de présentation des résultats au mois de mars 2015. 4 clubs socioéducatifs ont ainsi été créés.

● **Apports de l'action** : cette action a permis :

- la création de quatre clubs socioéducatifs ;
- la création d'un centre d'écoute et de médiation : une centaine de filles et garçons en ont bénéficié. Les relations sociales entre élèves ont été améliorées ;
- l'amélioration des services de la bibliothèque scolaire ;
- l'embellissement général de l'établissement ;
- le renouvellement du conseil d'administration de l'association des parents d'élèves de l'établissement ;
- la création d'un comité pour défendre les revendications d'amélioration de l'établissement auprès des pouvoirs publics et du conseil municipal de Casablanca.

● **Difficultés rencontrées** : la principale difficulté a été le temps : durée insuffisante pour convaincre d'autres décideurs (fin du projet prévu pour le 28 février sans possibilité d'avenant) ; besoin de plus de temps pour revoir les décideurs et les inciter à répondre aux besoins de l'établissement ; par ailleurs, l'administration de l'établissement est trop occupée pour poursuivre toutes les étapes de l'action (surtout la formation de fin de semaine).

● **Poursuite de l'action** : les clubs socioéducatifs sont encadrés par l'association et le comité de suivi se réunit périodiquement pour évaluer le progrès. Au début de l'année scolaire 2016/2017, un budget sera alloué pour la rénovation de l'établissement et la restructuration des bâtiments ; l'association espère qu'il prendra toutes ses remarques en considération.

● **Conclusion** : ce projet s'intègre aux activités de l'association en appui à l'école publique. Cependant, les pouvoirs de l'éducation et la formation ne sont pas assez ouverts aux ONG. Le manque de personnel au sein des établissements scolaires constitue également un handicap pour améliorer l'intervention des associations.

Contact : Mohamed Sadiq, trésorier de l'association :
mohsadiqster@gmail.com

TUNISIE

Ligue tunisienne de l'éducation

Enseigner les langues et le « vivre ensemble » à travers la lecture

Contexte et besoins identifiés : cinq ans après la révolution, les inégalités persistent en Tunisie entre les différentes régions : les zones privilégiées, celles en voie de développement, et les zones rurales du nord-ouest où beaucoup trop d'écoles sont insalubres et en très mauvais état. Elles ne permettent ni aux enseignants d'enseigner ni aux élèves d'étudier dans de bonnes conditions.

Un collège et cinq écoles primaires, dont l'ensemble des parents d'élèves vivent dans une grande précarité, ont été pris en charge par l'Association de développement de l'esprit citoyen (ADEC). Un membre actif de la Ligue tunisienne de l'éducation a rejoint cette association lorsque celle-ci avait besoin de soutien pour des animations autour du livre : montage de bibliothèques, lecture de contes et formation de bibliothécaires. Ces établissements, qui ne disposaient d'aucune bibliothèque en septembre 2015, ont été ciblés pour bénéficier de ce projet. En effet, sans bibliothèque, ni accès facilité aux livres, les élèves de ces écoles comme beaucoup d'autres écoles en Tunisie ont des difficultés dans le suivi de leur apprentissage en général, dues à des lacunes en arabe ainsi qu'en français tant oral qu'écrit.

Objectifs

- Inciter les enfants à la lecture dans les deux langues.
- Améliorer les conditions de scolarisation dans les établissements concernés, en offrant un meilleur cadre de vie.
- Favoriser une meilleure maîtrise de l'arabe et du français à travers la lecture et la poésie.
- Favoriser la tolérance et l'ouverture aux autres enfants.
- Promouvoir l'esprit critique des enfants et les éduquer au « vivre ensemble », à la citoyenneté.

Description de l'action

● **Lieu** : collège d'Aïn el Beya et cinq écoles primaires des gouvernorats de Fernana et Jendouba, situés au nord-ouest de la Tunisie, à proximité de la frontière algérienne.

● **Date et durée** : en continu depuis septembre 2015.

● **Partenaires** : l'Association pour le développement de l'esprit citoyen (ADEC) et le centre pour malentendants de Borj Cédria (fabrication de meubles pour les écoles).

● **Public** : les élèves du collège d'Aïn el Beya et des cinq écoles primaires.

● **Effectif** : 650 collégiens et environ 1 000 écoliers.

● **Conditions matérielles de réalisation de l'action** : matériel pédagogique, mobilier scolaire, livres et dictionnaires arabophones et francophones et même trilingues.

● **Financement de l'action** : autofinancement par les membres de l'ADEC (travail entièrement bénévole), dons matériels et techniques, actions de collecte telles que braderie/vidé grenier.

● **Déroulement de l'action** : la Ligue tunisienne de l'éducation, en lien étroit avec l'ADEC, intervient dans ces établissements scolaires depuis septembre 2015, dans le but de favoriser le « vivre ensemble » à travers diverses activités comme la lecture. Les deux associations ont contribué à aménager des bibliothèques dans chaque établissement et les ont dotées en livres et dictionnaires arabophones et francophones ; ceci dans le but de favoriser l'apprentissage de l'arabe et du français à travers la lecture. Des lectures de contes sont également organisées, en particulier pour familiariser les enfants avec la langue française. Les élèves apprennent également des poésies pour participer ensuite à un concours organisé entre les cinq écoles. Enfin, l'apprentissage du français en chanson est une dernière démarche entreprise par les deux associations.

● **Apports de l'activité** : l'ensemble des activités du projet conduit les enfants à échanger plus facilement, dans un environnement bienveillant, où chacun peut s'exprimer librement et dans le respect des autres. Grâce à la lecture, les élèves gagnent en ouverture d'esprit et sont plus tolérants. La lecture leur permet aussi d'approfondir l'arabe, de mieux maîtriser le français, et d'une manière générale, de développer leurs capacités d'expression.

● **Difficultés rencontrées** : aucune. Les autorités locales soutiennent les associations et leur font de plus en plus confiance.

● **Poursuite de l'action** : les deux associations souhaitent poursuivre les activités entreprises dans les six établissements scolaires et améliorer les conditions générales de scolarisation en aménageant des terrains de sport (sur la base de la Charte scolaire du « vivre ensemble » publiée en 2015 par la Ligue tunisienne de l'éducation) sans oublier le petit plus des potagers scolaires (pour sensibiliser à l'équilibre alimentaire et aussi nourrir les enfants de façon régulière : au moins un vrai repas par jour).

Contact : Souad Gherib, membre active chargée des relations extérieures : souad.g@planet.tn

La Ligue Internationale de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Culture Populaire, présidée par Christian Vandenberghe (Ligue belge de l'Enseignement et de l'Éducation permanente), est un réseau d'associations de la société civile issues de 16 pays francophones, hispanophones, arabophones ou encore russophones.

La Ligue Internationale agit dans le champ de l'éducation formelle et informelle et se veut un cadre d'actions communes, de débats et de mutualisation des expériences.

Elle souhaite mettre en avant et défendre la laïcité, entendue comme liberté de conscience et de parole ainsi que comme la neutralité des institutions.

La défense et la promotion de l'enseignement public dans tous les pays membres sont un deuxième objectif.

Deux autres fils rouges unissent les membres : le respect et la défense des droits humains et l'éducation à la paix.

.....

L'ÉDUCATION, C'EST L'AVENIR

Déclaration pour une éducation émancipatrice

.....

Conception : Ligue de l'enseignement

Photos de couverture : Solidarité Laïque et Benoît Debuisser (photo en bas à droite).

Contact : David Lopez

Tél 01 43 58 97 94 – dlopez@laligue.org

www.ligue-internationale.laligue.org

